

**Inscriptions sur les listes électorales :**

Elles sont possibles jusqu'au dernier jour ouvré de l'année civile (31/12/2011). Après, il ne vous sera plus possible de vous inscrire pour participer aux échéances électorales.  
 Les Présidentielles : 22 avril et 6 mai 2012.  
 Les Législatives : 10 et 17 juin 2012.  
 Se présenter en Mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile (facture, avis d'imposition, quittance de loyer...)

**Gare de Montauban :**

Horaires d'ouverture du guichet :

Lundi	Mardi - Mercredi - Jeudi	Vendredi
6h45 - 12h00	6h45 - 12h15	6h45 - 11h35

Exemples de tarifs (au 1<sup>er</sup> juillet 2010) :

- Abonnement TER mensuel UZUËL « Tout public » à destination de Rennes comprenant le bus et métro : 82,90 € (Remboursement jusqu'à 50 % par votre employeur)
- Carnet de 10 billets « Tout public » Rennes-Montauban : 44,00€
- Carnet de 10 billets « Jeunes » Rennes-Montauban : 32,00 €
- Gratuité pour les enfants de 4 à moins de 12 ans sur les TER Bretagne accompagnés d'un adulte payant (voir conditions en gare)

Fréquence : Montauban – Rennes : 14 allers/retours

Rapidité : Montauban – Rennes : 30 mn

Multimodalité : Accès métro et bus en gare de Rennes

Pour toute information :

Tél. 800 880 562 du lundi au vendredi entre 7h00 et 20h00 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Site : [www.ter-sncf.com/bretagne](http://www.ter-sncf.com/bretagne)

Adresse : SNCF – Service clientèle – TER Bretagne – BP 90527 – 35005 RENNES Cedex.

**INFOS ASSOCIATIVES**

**Animation jeunesse :**

Les séjours de vacances 2012 :

Les thématiques des séjours de vacances 2012 pour les 12-14 ans et les 14-17 ans seront annoncées dans le flyer des vacances de février. Réservation possible dès le mois d'avril.

Les premiers projets jeunes 2012 :

Une soirée cinéma sera organisée au mois de février ainsi qu'une sortie concert dans le courant du premier trimestre 2012 avec un groupe d'élèves du lycée Saint Nicolas de la Providence de Montauban.

Activité Mouve :

Créé en 2007, elle est réservée aux jeunes âgées de 10 à 17 ans, habitant dans les 8 communes de la communauté de communes. L'activité est encadrée par deux animateurs qui proposent et mettent en place un cocktail d'activités sportives, de loisirs créatifs et de jeux de société. L'activité Mouve est ouverte les après-midis à la salle des sports de 14h00 à 17h00, pendant les périodes de vacances scolaires.

Vacances	Jours
D'hiver	15,22/02/2012
De Pâques	11,18/04/2012
D'été	11,18,25/07/2012

Les Maisons de Jeunes :

Elles sont des accueils de loisirs sans hébergement, habilités pour leur fonctionnement, par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse

**INFOS DIVERSES**

**L'Infos 54 et la Rétrospective 2011:**

L'Infos préparé par la Commission communication composée de P-Y. TREGOUËT, H. GUINARD, P. DAUGAN et Ch. LECORRE se réunit régulièrement pour vous informer des infos communales, municipales, associatives et diverses.

Il est distribué quatre fois par an : février, avril, septembre et décembre.

**SMICTOM :**

- Collecte de bac vert en 2012 en campagne.  
 Pour des raisons techniques, la date d'utilisation du bac vert individuel, initialement prévu au 02/01/2012 est repoussée au 02/05/2012. La poignée du bac devra être tournée vers la route à côté du marquage vert au sol le jour de la collecte.  
 - Un calendrier des dates de passages pour le bac jaune sera distribué dans les boîtes aux lettres.

**Les vœux du Maire :**

La Municipalité organise les vœux du Maire le samedi 07 janvier 2012 à 16h30 à la salle polyvalente.  
 Les décorés, les médaillés du travail, les participants aux concours des maisons fleuries seront honorés et récompensés.  
 Toute la population est invitée.

**Coupons sports pour les familles :**

Pour faciliter l'accès des jeunes de 10 à 18 ans aux clubs sportifs, le conseil général finance, environ 9 400 coupons sports en partenariat avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations. Les familles peuvent bénéficier d'un ou deux coupons sport (d'une valeur de 20 €) en fonction du montant de l'adhésion. Ils sont à retirer au point accueil de son secteur en présentant une pièce d'identité ou un livret de famille, l'attestation d'allocation de rentrée scolaire et l'attestation d'inscription au club. Ils ne seront plus délivrés après le 08 mars 2012.

Contact : 02 99 28 36 34.

et des Sports d'Ille et Vilaine. Elles sont ouvertes aux jeunes de la Communauté de communes. L'équipe d'animation vous accueille pendant les périodes d'ouverture dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Afin de redynamiser la maison des jeunes de Montauban, des activités vous seront proposées les mercredis et samedis.

Maisons des jeunes	Montauban	Médreac
Adresses	2 rue de Beaudouin à côté de la médiathèque	15 bis rue de la Libération près de la salle des sports
Téléphones	02 99 06 32 63	02 23 43 02 55
En période péri-scolaire	Mercredi 14h00-18h00 Vendredi 16h00-18h30 Samedi 14h00-18h00	Fermée
Vacances scolaires	Du lundi au vendredi 14h00-18h00	Du lundi au vendredi 14h00-18h00

Contacts Service Jeunesse :

Adresse : Service jeunesse – Manoir de la Ville Cotterel – 46,rue de Saint Malo – 35360 Montauban

Tél. 02 99 06 64 50

Mail : [animation.jeunesse.montauban@cc-montauban35.fr](mailto:animation.jeunesse.montauban@cc-montauban35.fr)

Facebook : [animjeunessemontauban](https://www.facebook.com/animjeunessemontauban)

Site : [www.cc-montauban-de-bretagne.fr/service-jeunesse.php](http://www.cc-montauban-de-bretagne.fr/service-jeunesse.php)

**Comité des Fêtes:**

Week-end de Pentecôte : 25, 27 et 28 mai 2012.

Le thème de la fête des fleurs est arrêté. Les personnes désirant s'investir pour la confection des chars peuvent contacter Nathalie LE CORRE au 02 99 06 36 79.

Elle souhaiterait récupérer le bilan de l'année 2011 de chaque association Boisgervillienne pour la rétrospective 2011. Moyen de faire connaître votre association à la population et en particulier aux nouveaux arrivants. Merci de bien vouloir déposer vos articles et photos à la mairie avant le 1<sup>er</sup> janvier 2012.



MAIRIE de BOISGERVILLY – 21, rue Théodore BOTREL – 35360 BOISGERVILLY  
 Tél. 02.99.06.42.05 - Fax : 02.99.06.49.46 - Email : [mairie-deboisgervilly@wanadoo.fr](mailto:mairie-deboisgervilly@wanadoo.fr)

**EDITORIAL**

Une nouvelle année se termine avec beaucoup d'interrogations et de doutes au travers de cette crise économique et financière qui nous entoure. Dans quelques jours les fêtes de fin d'année seront là. Des instants de bonheur familial et entre amis qui contribuent à un meilleur bien-être et renforcent par la même le lien social vital à notre équilibre.

La vie dans nos communes demande également des espaces de convivialité et de ressources sociales pour donner un véritable sens à la vie en collectivité. Aujourd'hui, devant les nouveaux modes de vie et la transformation de la communication par les nouvelles technologies, l'espace familial comme l'espace collectif tendent parfois à s'effriter pour engendrer plus d'individualisme, de solitude et d'isolement. Afin de dynamiser encore d'avantage nos différents vecteurs d'échanges source d'épanouissement pour chacun, continuons de partager par nos différentes associations ou autres espaces commerciaux de notre collectivité là aussi véritable lieu de rencontre, d'animation et de vitalité de nos petits territoires.

Profitons de ces fêtes de fin d'année pour rendre encore plus pérenne ces acteurs du quotidien, indispensable pour le rayonnement de notre vie communale et par la-même assumer chacun à sa façon son rôle dans la construction, jamais achevée, de la vie collective et solidaire. Après ces quelques réflexions, je voudrais au nom de la municipalité vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année et vous donner rendez-vous le samedi 7 janvier 2012 pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Bonnes fêtes à toutes et à tous.

Bernard PIEDVACHE  
 Maire

**INFOS COMMUNALES**

**Mairie :**

Ouverture du secrétariat :

Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
09h00	09h00	09h00	09h00	09h00
12h00	12h00	12h00	12h00	12h00
14h00	14h00	14h00		
17h00	17h00	17h00		

Permanences du Maire :

M. Bernard PIEDVACHE : le samedi matin de 9h00 à 12H00.

Permanences des Adjointes :

M. Hubert GUINARD – **Délégations : Bâtiments, Equipement, Relations avec les associations** : le samedi matin sur rendez-vous.

M. Pierre-Yves TREGOUËT – **Délégations : Environnement, Voirie, Communication** : le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois à 18h00 ou sur rendez-vous.

M<sup>me</sup> Sylvie BROUCK – **Délégations : Affaires scolaires, périscolaires et Petite enfance** : le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> Jeudi de chaque mois sur rendez-vous.

Permanences du Conseiller Général du canton de Montauban :

M<sup>me</sup> Marie DAUGAN, Conseiller Général : le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois de 16h00 à 17h00 sauf pendant les vacances scolaires.

Contacts : Tél. 02 99 02 35 91

Mail : [marie.daugan@cg35.fr](mailto:marie.daugan@cg35.fr)

**La jachère communale :**



Jachère à la place des anciennes lagunes.

**Recensement militaire :**

Tous les jeunes, garçons et filles, nés en octobre, novembre et décembre 1995, sont invités à se faire recenser à la mairie avant le 31/12/2011, munis de leur livret de famille et d'une pièce d'identité. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16<sup>ème</sup> anniversaire. Une attestation de recensement leur sera ainsi délivrée qu'il sera primordial de conserver précieusement. En effet, une copie de cette attestation leur sera réclamée pour toute inscription à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée...).

### ■ Cimetière :

Une procédure de 13 reprises de tombes en terrain commun dans le cimetière a été lancée au mois d'octobre, et concerne les tombes 35,37,38,39,40,41,42,44,45,46,47,48 et 50 du carré 5.

Une plaque informant les familles est placée devant les tombes.

Un courrier précisant la procédure a été adressé aux familles dont nous avons connaissance.

Toutefois, les familles ou personnes qui n'auraient pas été contactées et susceptibles de donner des renseignements sont invitées à prendre contact avec la mairie avant le 28 février 2012.



Le cimetière avec ses nouvelles allées.

### ■ Travaux de voirie :

Le fauchage et le débroussaillage des accotements de routes se sont déroulés dans de bonnes conditions avec une vraie collaboration des riverains.

Voici quelques recommandations :

- En raison de la quantité importante de débris suite au fauchage, il est fortement conseillé de nettoyer les têtes de ponts situées aux entrées de vos parcelles afin d'éviter les inondations de vos champs, maisons.

- Si l'occasion se présente de créer une entrée de champs. Il est préférable de faire une seule au lieu de plusieurs et surtout d'une longueur de 6 mètres avec tuyau en polyéthylène pour favoriser le ruissellement.

- La municipalité souhaiterait que les riverains nettoient les abords des plate-formes de poubelles et si cela se réalise, elle remercie les personnes qui font preuve de bon sens dans l'intérêt de tous.

- Il est formellement interdit de déposer des gravats, ardoise, terre... dans les chemins communaux. Pour tout renseignement, merci de vous adresser à la mairie.

### ■ Manifestations agricoles :

#### Comice agricole cantonal :

Il s'est tenu le 03 septembre 2011 à Landujan avec une bonne influence. La journée s'est terminée en apothéose avec le banquet réunissant plus de 400 personnes et un exceptionnel feu d'artifice.

Le thème sur le bois et le succès de la fréquentation de la journée montre bien l'attachement de la population à son terroir.

Le flambeau a été remis à La Chapelle du Lou et le Lou du Lac pour 2013.

Le palmarès des participants de Boisgervilly.

Deux participants ont défendu avec brio les couleurs et les saveurs de Boisgervilly.

- Concours embellissement anciens exploitants agricoles :

1<sup>er</sup> prix : M. et Mme CHAPON Marcel - La Fondraies.

- Présentation fruits, légumes, compositions florales, apéritifs, liqueurs... :

1<sup>er</sup> prix : Mme GICQUEL Evelyne et M. BLOT Serge - Le Maupas.

Félicitations à ces participants.

#### Concours du cheval breton :

Près de 200 chevaux bretons participaient le samedi 03 septembre au concours de la race bretonne à la Guerche de Bretagne.

Palmarès

- Pouliches de 2 ans, de traits

1<sup>ère</sup> VICTOIRE du BOT à Jérôme CHARLET - La Ville es Rouillé

- Poulinières suitées, postières

1<sup>ère</sup> QUOPINE à Renée CHARLET - La Ville es Rouillé

2<sup>ème</sup> ODYSSE D'ATILLE à Sophie VUILLEMIN - La Morandais

- Poulinières suitées, de traits, petite taille

1<sup>ère</sup> TEMPÊTE du BOT à Jérôme CHARLET - La Ville es Rouillé

Nous souhaitons de belles récompenses au concours national et au salon de l'agriculture 2012 à Paris.

### ■ Tarifs 2012 : (en euros)

#### Restauration scolaire (année 2011-2012) :

Tarif enfant	3,10 par repas
Tarif adulte	4,00 par repas

#### Salle polyvalente :

	Associations Communales	Particuliers Commune	Extérieurs
Vin d'honneur	0	83	130
Concours (belote, loto)	38		
Salle, cuisine - 1 jour	41	168	347
Salle, cuisine - 2 jours		307	473
Salle, cuisine - 3 jours		382	563
Forfait ménage/Heure	21	21	21
Réunion			130

#### Photocopies : mairie (M), agence postale (A.P), bibliothèque (B)

	Associations Communales	Particuliers
Photocopies A4 N/B (M, A.P, M)	0,10	0,25
Photocopies couleurs (M)	0,25	0,50
Télécopies (M, A.P)	1	1

#### Bibliothèque municipale :

Abonnement annuel	5
-------------------	---

#### Pêche : tarifs appliqués aux adultes et aux jeunes de plus de 14 ans

	Particuliers commune	Particuliers extérieur
3 lignes à la journée	3,15	3,15
Carte de pêche à l'année	42	53

#### Tarifs funéraires :

	FAMILLE	FOSSOYEUR
Creusage fosse enfant	40	25
Creusage fosse simple	75	47
Creusage fosse double	100	57
Exhumation	100	63
Inhumation caveau-fosse	30	16
Creusage fosse cinéraire	50	25
Dépôt urne dans fosse cinéraire	13	8
Housse à ossements	3,30	

#### Concessions :

Concession 15 ans (pour 2 m <sup>2</sup> )	70
Concession trentenaire (pour 2 m <sup>2</sup> )	90
Concession cinquantenaire (pour 2 m <sup>2</sup> )	175
Jardin du souvenir pour épandre les cendres	35
Champs d'urnes (concession d'une durée de 15 ans)	70

#### Chemins ruraux :

Prix de vente au m <sup>2</sup>	0,60
---------------------------------	------

#### Assainissement :

Part fixe par abonné	25
Part proportionnelle au m <sup>3</sup>	1,20

#### Garderie municipale :

La demi-heure de garderie	0,60 €
Le goûter	0,50 €

#### Cirques, spectacles ambulants et ventes au déballage :

Caution	100
Vente au déballage salle polyvalente	160
Vente au déballage, place de l'Eglise	50

## INFOS MUNICIPALES

### Le Conseil Municipal : Les principales délibérations du CM.

#### Séance du 1<sup>er</sup> septembre 2011 :

##### ■ Aide aux séjours scolaires 2011 :

Le CM a octroyé une aide de 10 % du coût total du séjour des enfants aux familles qui en ont fait la demande par lettre, accompagnée d'un RIB et d'une attestation de l'école. Pour information, le CCAS donne une aide de 6%.

##### ■ Eglise :

Le CM a approuvé le choix de l'entreprise sarl SCB pour un montant de 6 788,60 € H.T pour la réfection des noues de l'église.



A signaler que l'église sera vraisemblablement fermée jusqu'au début d'année 2012 en raison de travaux de peintures.

##### ■ Réseau d'assainissement d'eaux usées :

Le CM a entériné le choix de l'entreprise Vidéo Injection Institutform pour la réhabilitation ponctuelle du réseau d'assainissement d'eaux usées pour un montant de 14 964,80 € H.T.

##### ■ Conseil en énergie :

Le CM a entériné la signature d'une convention 2011 tripartite avec le conseil général et le pays de Brocéliande pour le conseil en énergie.

#### Séance du 06 octobre 2011 :

##### ■ Taxe d'aménagement :

Le CM a voté un taux de 3,80 % de taxe d'aménagement qui remplace la T.L.E (Taxe Locale d'Équipement) au lieu de 4 % conformément au code de l'urbanisme et ce à partir du 01/03/2012. Pour la zone artisanale, le taux a été fixé à 1,80 % au lieu de 2 %.

##### ■ Vente d'une portion de chemin rural :

Suite à la demande de M. et Mme VITRE Jean-Luc, le CM a décidé de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation d'une portion de chemin rural au lieu dit La Ville Jugon.

#### Séance du 03 novembre 2011 :

##### ■ Redevance :

Le CM a approuvé le principe d'encaisser une redevance d'occupation, du domaine public pour les ouvrages de gaz naturel.

##### ■ Commission Intercommunale des Impôts directs :

Le CM propose les personnes suivantes à cette commission réservée aux cellules commerciales.

M. BOBET Jean-Claude, rue du Béziers.

M. CHAPON Marcel, La Fondraies.

M. MURY Bernard, rue du Chêne Vert.

M. MORIN Emile, rue Lancelot du Lac.

M. RENAULT Jean-Luc, Le Village.

##### ■ FISAC :

Le CM a approuvé le choix du cabinet Atelier Bouvier Environnement pour un montant de 6500 € H.T. pour le lancement de l'étude préalable de faisabilité dans le cadre d'une subvention FISAC (Fonds d'Intervention pour Service, Artisanat, Commerce) pour l'aménagement du bourg.

##### ■ Réseaux aériens :

Le CM a approuvé la signature d'une convention locale pour la mise en souterrain des réseaux aériens France Télécom pour les rues Lancelot du Lac et Clos Picard.

##### ■ Contrat de prévoyance collective :

Le CM accepte l'avenant au contrat de prévoyance collective pour les agents communaux.

##### ■ Classement des voies communales :

Suite aux travaux de réalisation de la ZA des Champs Morins, l'impasse du Champ Morin d'une longueur de 155 m et la rue des Bruyères de 268 m sont intégrées dans la mise à jour du tableau de classement des voiries ce qui fait une longueur de voies communales de 16 917 m et une longueur de voies urbaines de 4 313 m.

##### ■ Document unique d'évaluation des risques professionnels :

Le CM a approuvé le devis du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine pour un montant de 1 041,21 € pour sa réalisation et sollicite une subvention auprès du fonds national de prévention auprès du fond national de prévention de la CNARACL (Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales).

##### ■ Fuite d'eau après compteur :

Le CM a accepté de rembourser la partie assainissement d'une fuite d'eau après compteur.

##### ■ SMICTOM :

Le CM a pris acte du rapport annuel 2010 du SMICTOM.

##### ■ Communauté de communes :

Le CM prend acte du rapport d'activités 2010.

##### ■ Aménagement du bourg :

Le CM a donné son accord de principe à l'acquisition des portions de parcelles faisant l'objet d'un emplacement réservé dans le cadre de l'aménagement du bourg.

##### ■ Lotissement La Chesnais :

Le CM a approuvé la levée du droit de préemption pour les ventes de terrain pour la première tranche du lotissement.

A ce jour, 15 lots sont réservés. Il est possible de s'adresser à la mairie pour avoir les coordonnées du promoteur.

##### ■ Budget général, décision modificative :

Dans le cadre du programme d'effacement des réseaux rue du Chêne Vert, les opérations d'immobilisations réalisées n'ont pas été transférées au compte correspondant après réalisation des travaux. Il convient de créer le crédit de 28 527,78 € pour ce transfert.

Les crédits en dépenses et de recettes d'investissement s'élèvent à 771 085,72 €.